La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE
VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE RÉPARTITION

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1051 - février 2005

SOMMAIRE :

• ACTUALITÉS:

page 2 Au fil des jours

JEAN-PIERRE MON constate que les réformes "sociales" du gouvernement Raffarin coûteront deux fois plus cher aux foyers français qu'aux entreprises. Et, comme aux Pays-Bas, il faudra "libéraliser" encore plus notre système de sécurité sociale pour être "compétitifs. Mais Guillaume Sarkosy va sauver des emplois dans le textile en faisant voyager les tissus…

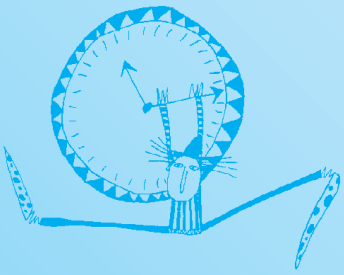

page 3 Les textes de la Convention

Le préambule du traité constitutionnel précisant que les explications de la Convention présidée par VGE serviront à interpréter la Constitution, GILBERT RACHMUHL a eu la curiosité de lire ces explications. Cela lui a permis de découvrir qu'elles consistent à amoindrir les libertés annoncées dans le traité.

page 4 Les kangourous au secours de l'UNEDIC

GÉRARD-HENRI BRISSÉ aurait préféré, au lieu qu'on paie une entreprise privée australienne pour qu'elle cherche à reclasser des chômeurs, qu'on dote l'ANPE et la formation de meilleurs moyens, tant en personnels qu'en crédits.

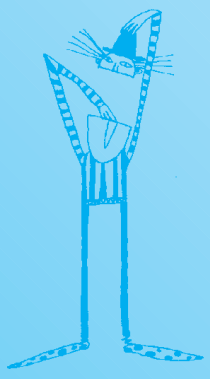

page 13 Quels enjeux, quelle finalité ?

Alors que deux mille représentants des pays membres de l'ONU se réunissent dans l'Ïle Maurice, il faut bien constater que l'imaginaire des décideurs reste figée sur l'idée de développement. Ils ne se soucient pas des dangers de cette insoutenable course en avant, et personne ne voit que c'est la logique du capitalisme qui l'impose.

• RÉFLEXIONS : LE TRAVAIL II

pages 7-10 Fin du travail ou faim de travail ?

Le travail est-il pour l'humanité la façon de se réaliser, se confond-il avec une œuvre ? (Réflexions, citations et chiffres).

• LECTURES :

page 6 Comment mettre la justice au service des peuples

C'est le sujet des recherches que rapporte le Comité pour l'Annulation de la dette du Tiers monde, dans un petit livre plein d'informations peu connues

page 11 Merci Monsieur Gerstner !

COLETTE BUGUET-MELANÇON a lu la biographie d'un "Allemand de l'ombre", ce qui lui a montré combien le mot collaboration a pu mener à d'odieuses confusions.

•COURRIER DES LECTEURS :

pages 15 La Poste assure de moins en moins bien la distribution…

… quand il s'agit de la presse qui n'est pas produite par les "grands groupes…

M 01669-1051 2,20 E
PRE-VISUALISATION
OFFSET

AU fil DES JOURS

Chères entreprises

Selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques[1], les réformes sociales mises en place par le gouvernement coûteront en 2005 aux foyers français 3,4 milliards d'euros, soit pratiquement deux fois plus qu'aux entreprises, qui ne paieront que 1,9 milliard d'euros. Les contribuables français bénéficieront de 855 millions d'euros d'allégements fiscaux compris dans la loi de finances de l'État mais la réforme de l'assurance maladie leur coûtera 2,21 milliards d'euros par alourdissement de la CSG sur les salaires, les retraites imposables, les revenus financiers et les produits des jeux. Les entreprises bénéficieront pour leur part de 750 millions d'euros d'impôts en moins et de 1,65 milliard d'allégement de charges patronales; en revanche, les réformes sociales leur coûteront 1,885 milliard d'euros.

Vive la concurrence

Dans la logique de concurrence dans laquelle se sont engagés les États membres de l'Union européenne en matière de coût du travail, le gouvernement néerlandais vient de mettre en chantier une profonde transformation de son modèle de couverture des soins de santé[1], modèle dont les gouvernements Raffarin successifs ont tant vanté les mérites pour faire passer leur réforme de la sécurité sociale.

Le système néerlandais s'appuyait avant sur trois piliers :

• une assurance de prise en charge des *"risques lourds"* (handicaps et dépendance) financé par l'impôt, que la réforme proposée maintient telle quelle,

• la prise en charge des frais de soins ordinaires par des assurances privées pour les hauts revenus et l'assurance sociale pour les autres,

• des assurances privées complémentaires facultatives.

Cela ne satisfait pas les libéraux au pouvoir aux Pays-Bas. Leur nouveau projet s'appuie sur la critique de la prétendue incapacité des autorités publiques à réglementer efficacement le domaine de la couverture des risques sociaux. Il implique la promotion d'une offre de soins de santé, et l'assurance qui lui correspond, guidées par *"la main invisible du marché"* : la réforme consiste à supprimer purement et simplement l'assurance sociale constituant en partie le second pilier et à la remplacer par une *assurance privée* (à but lucratif ou non), *obligatoire* pour *l'ensemble* de la population. Les assureurs participants devront respecter un cahier des charges et pourront aussi proposer des assurances complémentaires *"volontaires"*. Une aide publique à l'assurance sera accordée aux plus pauvres. En outre, pour protéger les "opérateurs d'assurance" contre le risque économique lié à une population sujette à trop de *"mauvais risques"* (personnes âgées, malades chroniques…), le gouvernement instituera un fonds de péréquation des finances des assureurs, alimenté par l'impôt et par une contribution des employeurs.

Dans l'esprit de ses concepteurs, ce plan conduira mécaniquement à une baisse des prix d'assurance, puisque les patients choisiront l'assureur qui leur proposera les meilleurs soins pour un prix donné. C'est encore une conséquence de la foi inébranlable dans les vertus de la *«concurrence libre et non faussée»* que le projet de traité constitutionnel veut imposer à l'Union Européenne !

Pourtant l'exemple de la Suisse, dont est en grande partie tiré le modèle néerlandais, montre que les dépenses de santé continuent ainsi à augmenter rapidement. Qui plus est, les expériences suédoises ou américaines ont clairement mis en évidence que les coûts de gestion des assurances sont plus élevés (pour les prises en charge individuelles) que ceux des caisses publiques. Enfin les mécanismes de marché mis en place dans le service national de santé britannique ont rapidement débouché sur une spécialisation des soins et la constitution de monopoles privés.

Et, bien entendu, la réforme néerlandaise entraînera aussi une forte *diminution des garanties* maladie.

Je crains fort qu'avant de "profiter" pleinement des "avantages" de la réforme Douste-Blazy, nous n'ayons à subir une nouvelle refonte de notre système de sécurité sociale afin de devenir, à notre tour, encore plus compétitifs !

L'autre Sarko

La famille Sarkozy ne manque pas de vedettes. C'est cette fois de Guillaume Sarkozy qu'il s'agit. Guillaume est président de l'Union des industries textiles, vice-président du Medef, vice-président du Conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie, PDG de Tissage de Picardie (j'en oublie certainement…). Il s'inquiète des ravages que va provoquer sur l'industrie textile française la déréglementation totale de ce secteur à partir du 1er janvier 2005. N'osant pas demander, une fois de plus, une aide directe de l'État comme en 1981 ou 1996, il souhaite cependant que le gouvernement vole au secours de l'industrie textile en supprimant la taxe professionnelle, "un impôt stupide", et bien entendu la loi sur les 35 heures.

Mais l'idée géniale de Guillaume[2] c'est la création d'une zome euro-méditerranéenne de libre échange entre l'Union européenne à 25, la Turquie et le pourtour méditerranéen. Il nous en explique les avantages : *«un entrepreneur du textile pourrait, par exemple, acheter des tissus en République tchèque, les ennoblir en France ou en Italie, les faire confectionner au Maroc ou en Tunisie, puis les réimporter pour les vendre dans les grandes surfaces européennes. Le tout sans aucun droit de douane»*. Ce n'est certainement pas en se bornant à améliorer les productions venues d'ailleurs que l'on réduira les suppressions d'emplois dans le textile en France. Mais, par contre, ce sont les transporteurs qui seraient contents… et vive la pollution !

Jean-Pierre MON.

1. *Le Monde Économie*, 04/01/2005.

2. *Le Monde*, 14/12/2004.

Lire le projet de traité constitutif, qui sera soumis à référendum, n'est déjà pas une tâche facile. Mais dans son préambule, il est dit que *«la Charte sera interprétée par les juridictions de l'Union et des Etats-membres en prenant dûment en considération les explications établies sous l'autorité du præsidium de la Convention européenne»*. Avant de répondre, il est donc essentiel de savoir où se trouvent ces explications de la Convention et ce qu'elles annoncent. Il n'est pas facile de les trouver sur internet (adresse peu évidente : http://www.europarl.eu.int/charter/pdf/04473_fr.pdf).
GILBERT RACHMUHL a pourtant eu la curiosité et le courage d'en lire les 51 pages, ce qui lui a permis de découvrir que la plupart des explications du praesidium de la Convention giscardienne, qui a établi le projet, consistent à amoindrir les libertés annoncées. Voici ses commentaires, fondés sur des citations :

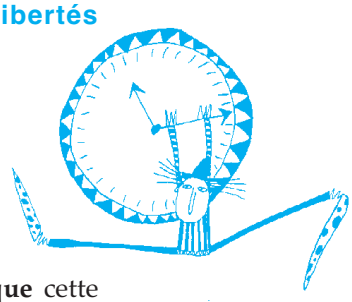

Les textes de la Convention

par Gilbert Rachmuhl

Quand on les cherche sur internet, on est effrayé par la quantité de documents, protocoles et annexes au fameux projet de traité pour une constitution européenne. Ce qui explique qu'après avoir, si l'on est courageux, lu dans son entier le projet soumis à référendum, on ne prend pas connaissance des autres documents. Et c'est dommage, car ils ne peuvent que renforcer notre décision de dire NON. Les militants socialistes qui ont voté pour le OUI ont pu ainsi se laisser abuser par le discours des éléphants de ce parti qui se gobergeaient de toutes les *avancées* de la *"charte des droits fondamentaux"*. Mais cette charte, qui constitue la partie II du traité, appliquée à la lettre, n'est déjà pas à la hauteur, sur bien des points, de notre constitution actuelle (que ce soit celle de la Quatrième ou celle de la Cinquième République), même si elle peut apporter des bénéfices à certains pays qui ont des institutions plus autoritaires.

Ainsi sur des points philosophiquement importants comme la **peine de mort**. Elle est abolie selon la charte, oui, mais selon les explications *«qui seront prises en considération»*, il est dit qu'on *«peut prévoir la peine de mort pour des actes commis en temps de guerre ou de danger imminent de guerre»*. Par exemple, pour les 17 états de l'Union qui ont approuvé la guerre en Irak, cette peine de mort est applicable depuis plus d'un an. De plus, puisque les guerres ne sont pas interdites, au contraire, par la Constitution, on peut toujours estimer qu'on est en danger imminent de guerre.

Considérons le **droit à la liberté et à la sûreté.** La charte dit que toute personne a droit à la liberté et à la sûreté, mais les explications giscardiennes préviennent qu'on peut priver de liberté ceux qui sont *«susceptibles de propager une maladie contagieuse, un aliéné, un alcoolique, un toxicomane ou un vagabond, s'il s'agit de la détention régulière d'une personne pour l'empêcher de pénétrer irrégulièrement dans le territoire…»*

S'agissant de la **liberté de réunion pacifique et d'association à tous les niveaux, notamment dans les domaines politique, syndical et civique** cette liberté est assortie de limites à ne pas dépasser, les *«restrictions nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à la sûreté publique, à la défense de l'ordre, à la protection de la santé et de la morale…»*. De quelle morale s'agit-il ? D'envoyer les CRS contre des grévistes ? Ce n'est pas dit, toutes les interprétations supplémentaires sont donc possibles.

Le **droit à l'éducation comporte la faculté de suivre gratuitement l'enseignement obligatoire,** mais selon les explications du præsidium cela *«n'interdit pas que certaines formes spécifiques d'enseignement puissent être payantes, dès lors que l'État prend des mesures destinées à octroyer une compensation financière»*. Rien n'empêche donc ni de rendre payantes les études au delà de l'enseignement obligatoire (16 ans actuellement), ni de rendre payant l'enseignement obligatoire dès que l'État décide de compenser financièrement. Adieu l'enseignement secondaire et supérieur gratuits, livrons-le au privé….

Quant au **droit de négociations et d'actions collectives,** il est certes reconnu dans la charte que les travailleurs et les employeurs ont le droit de *«recourir, en cas de conflits d'intérêts, à des actions collectives pour la défense de leurs intérêts, y compris la grève»*. Mais les explications de Giscard ajoutent que : *«les modalités et limites des actions collectives, parmi lesquelles la grève, relèvent des législations et pratiques nationales, y compris la question de savoir si elles peuvent être menées de façon parallèle dans plusieurs états-membres»*. L'Europe unie s'arrête donc, là, à l'entrée de l'entreprise.

On voit que certaines de ces explications conduisent à une perversion de l'esprit de la charte, tout ayant été prévu pour limiter sa portée éventuelle. Cette partie II de la Constitution projetée est faite pour mieux en digérer la partie III, qui est un véritable credo ultra-libéral. Avec toutes les restrictions apportées par les "explications" du præsidium, elle devient pour l'essentiel de la poudre aux yeux.

Les kangourous au secours de l'UNEDIC

par Gérard-Henri Brissé

Le pouvoir actuel va bien au-delà des dispositions de "Bruxelles" pour s'engager dans le processus de démolition d'un service public et d'un système de protection sociale, patiemment élaborés depuis la Libération.
Considérons un exemple entre cent: la politique de l'emploi. Pour la première fois dans l'histoire récente de ce pays, on démolit l'établissement public d'État créé en 1967 par M. Jacques Chirac, alors secrétaire d'État au travail, et qui a pour sigle ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) pour lui substituer de fumeuses "Maisons de l'Emploi", regroupant différents services : ASSEDIC, PAIO, Missions locales pour les jeunes, AFPA, etc. Comme si l'on avait attendu l'année 2004 pour engager ces organismes à signer des conventions en vue de réaliser un travail en commun !
C'est vers ces "Maisons de l'Emploi" que convergeront maintenant les enveloppes financières : depuis le 1er janvier 2005, l'ANPE n'a plus le monopole du placement. Désormais, l'Établissement public d'État peut être mis en concurrence avec n'importe quel "marchand de soupe" privé, qui tirera profit du reclassement des demandeurs d'emplois disponibles sur le marché du travail, au détriment d'un service public, qui était gratuit.

Nous nous doutions bien que sous le couvert d'une intégration dans le cadre général et flou des Maisons de l'Emploi, une entourloupe était en gestation. L'hebdomadaire *Le Point* en a donné quelques détails[1] sous le titre *"ANPE: l'attaque du kangourou"*. C'est en effet à une entreprise australienne de placement, appelée Ingeus, que l'UNEDIC vient de confier le suivi de 6.000 demandeurs d'emploi de Lille et de Rouen.
Il paraît que cette privatisation permettra de combler, au moins partiellement, le déficit financier de l'UNEDIC… qui devra verser à la société Ingeus 4.300 euros pour chaque personne qu'elle parviendra à reclasser soit en CDI soit en CDD d'au moins 10 mois. *Le Point* estime le coût total pour l'assurance à 27 millions d'euros, et qu'il ne s'agira d'une économie que si la durée d'indemnisation des chômeurs était réduite de 5 mois en moyenne.
L'hebdomadaire rappelle que l'UNEDIC avait pourtant fait un essai l'an dernier en passant un contrat avec une autre société de placement, néerlandaise celle-là, et que cet essai n'avait pas donné les résultats attendus. Qu'importe, on continue !
Le groupe de spécialistes en reclassement qu'a choisi cette fois l'UNEDIC a du métier : il suit 35.000 personnes en Australie et il a déjà pu installer quelques succursales en Grande-Bretagne (car cela fait deux ans que Tony Blair a privatisé ce secteur). Mais surtout, il sait y faire, la preuve : il a tout simplement débauché, tenez-vous bien car c'est un comble, le propre directeur de l'ASSEDIC de Rouen pour en faire le directeur de sa filiale française ! Un homme d'autant mieux rôdé qu'il a passé huit ans à l'UNEDIC ! Il paraît qu'il a été séduit par "les valeurs" (???) de la société venue du pays des kangourous !
On aurait pu accorder à l'ANPE des moyens supplémentaires financiers et en personnel qualifié en matière de formation, moyennant quelques ajustements, de manière à mettre le service de l'emploi français au même niveau d'efficacité que les "job centers" britanniques ou leurs homologues allemands ou hollandais. On aurait pu ainsi leur allouer un rôle pilote dans l'élaboration et l'application d'une authentique

1. dans son édition du 23 au 30 décembre 2004

politique de l'emploi. Au lieu de cela, on les place désormais en concurrence avec des organismes ou institutions privées dont le moins que l'on puisse dire est que le profit est leur préoccupation principale — alors que le service de l'ANPE, rappelons-le pour insister, est gratuit !
L'une des distorsions majeures constatées depuis longtemps à l'ANPE est qu'elle a l'obligation d'enregistrer les demandeurs d'emploi (ceux inscrits aux ASSEDIC et autres catégories) alors que rien ne contraint plus les employeurs à faire connaître leurs offres d'emplois, dont le recueil relève des prospections des conseillers de l'ANPE.
On conçoit qu'une entreprise ait toute liberté de recruter qui elle veut, dans le respect du code du travail ; mais la connaissance de l'offre, de toutes les offres disponibles, est nécessaire à toute tentative d'adéquation dans la plus large transparence. L'ANPE n'est évidemment pas elle-même créatrice d'emplois (hormis dans ses propres services), mais ses conseillers peuvent susciter des vocations à l'embauche et à la formation, à travers une bonne connaissance des entreprises et de leurs besoins. Ils peuvent en outre anticiper les évolutions du marché du travail.
La vérité est qu'en un temps où les demandeurs d'emplois, plus communément dénommés "chômeurs", voire "recalculés" (parce qu'ils se sont vu refuser les indemnités qu'on leur avait promises en laissant aux tribunaux le soin de les rétablir), sont soumis à des contrôles renforcés, on ne peut espérer pourvoir à leur reclassement ou à leur réinsertion sociale sur des bases équitables, dans un marché soumis à la flexibilité, à la précarité, aux réductions de salaires, à la remise en cause de la loi sur les 35 heures.

*

J'ajoute à ce malaise croissant les menaces qui pèsent sur l'avenir du secteur public de la formation professionnelle, et particulièrement de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) qui emploie actuellement près de 1.200 salariés en France, dispose de 200 centres où 225.000 personnes suivent une formation. On contraint l'AFPA à réaliser 70 millions d'euros d'économies d'ici 2009, et à supprimer 615 emplois. Sont visés en premier lieu les personnels techniques et administratifs, déjà surchargés de travail, et dont une partie des tâches vont être transférées aux formateurs. La dégradation du service rendu, estiment les organisations syndicales, s'ensuivra inéluctablement …
La casse de l'outil public de formation professionnelle, unanimement reconnu comme le plus compétent et le plus performant, n'est évidemment pas conforme à une politique de l'emploi digne de ce nom.
Un stage de formation générale ou professionnelle, qui est aujourd'hui un droit, est vu comme

ayant des effets pervers par une partie du patronat, la plus rétrograde. Il doit déboucher sur un CDI, un contrat de travail en bonne et due forme. Mais la stabilité de l'emploi n'est plus dans l'air du temps. Place à la flexibilité, à la mobilité, à la précarité… !
Sans doute, des ajustements s'avèrent-ils, là aussi, nécessaires pour répondre aux exigences techniques de notre époque. Mais les mythes ont toujours la vie dure, tel celui des *«chômeurs volontaires qui pointent à l'ANPE et qui ne veulent rien foutre»*. Mais pour quelques rares personnes qui, pour des raisons diverses, se contentent d'une maigre indemnité, donc d'un mode d'existence précaire ou marginal, combien de victimes de licenciements individuels ou collectifs qui recherchent une réinsertion sociale ou professionnelle compatible avec leurs connaissances ou leur expérience ?
L'instauration du revenu social garanti lié à un contrat civique sont les deux mamelles d'une éradication globale du chômage. Ce dernier ne pourra qu'aller croissant si l'on continue à ne pas prêter à ces propositions l'attention qu'elles méritent. Ces deux mesures, depuis longtemps préconisées mais délibérément ignorées, allient la nécessité d'allouer un juste revenu à chaque citoyen, considéré comme une personne vivant en société, et, en contrepartie, le libre choix dûment déclaré d'une activité conforme aux besoins de la société. Nous avons là le mariage d'une stabilité matérielle tant recherchée, avec la perspective d'un accomplissement personnel à la mesure de ses capacités ou de sa vocation, de sa compétence, de ses talents (y compris par le biais d'une formation) dans un environnement social remis à l'endroit. Une société de personnes liées par un pacte de solidarité, et non plus un conglomérat d'individus mus par des critères d'agressivité, de rendement et de profit financier, dans une société atomisée.

Mettre la justice au service des peuples

Signalons encore un travail remarquable du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) : un livre publié[1] en décembre dernier sous le titre interrogateur : *Le droit international, un instrument de lutte ?*

L'excellente idée qui en est à l'origine est de chercher dans le Droit international la façon de s'en servir pour mettre véritablement ce droit au service des peuples.

Ainsi, en partant d'un Pacte établi en 1966, celui sur les Droits économiques, sociaux et culturels, fort mal appliqué, un collectif de juristes, d'économistes et d'avocats l'ont analysé en cherchant quels moyens juridiques employer pour parvenir à ce que ces droits fondamentaux soient satisfaits.

Autre exemple : comment se servir de la notion juridique de "dette odieuse" pour obtenir l'annulation de la Dette des pays du Tiers monde (et il ne s'agit pas là d'un simple moratoire, ni pour les seuls pays touchés en Asie par le raz de marée du 26 décembre).

Ce livre rend compte des séminaires organisés à l'initiative du CADTM. Dès les premiers, il s'est agi de constituer un arsenal juridique à l'encontre des institutions financières internationales (telles que le Fonds monétaire et Banque mondiale), d'établir leur responsabilité quand elles imposent leur politique d'ajustements structurels, contraire aux droits humains, et d'envisager la possibilité de les traîner en justice pour complicité de crimes contre l'humanité. Le but n'est pas seulement de contourner leur prétendue immunité pour leur faire rendre compte, car si leur responsabilité est ainsi établie, il s'agira de faire admettre l'obligation de réparation. À cette fin, une des pistes d'action proposée, mettre sur pied un Tribunal international d'arbitrage sur la dette, a été débattue au cours de leur séminaire de 2003.

Ont été également examinés le droit du travail, les instances chargées de le faire respecter, la question de la dégradation de l'environnement et son impact sur les populations. La dette écologique a ainsi fait l'objet d'un débat au cours du quatrième séminaire organisé par le CADTM, qui s'est tenu à Amsterdam du 18 au 20 octobre 2004.

En introduisant notre étude de la monnaie pour déboucher sur des propositions constructives, nous avions insisté[2] sur le fait que *«laisser ce domaine aux experts c'est en faire un domaine réservé échappant à tout contrôle»*. Le CATDM fait la même démarche en introduisant ce livre en ces termes *«De la même manière que l'on prétend que l'économie est affaire de spécialistes, on voudrait laisser le droit entre les mains des savants et nous faire croire qu'il n'est pas à notre portée. C'est faux. Nous espérons que ce livre contribuera à en faire la démonstration et qu'il vous donnera le goût d'en apprende ou d'en faire davantage»*.

Leur tour d'horizon sur le Droit international donne une idée du très large champ d'analyse, et aussi d'actions, qui s'ouvre *«à toutes celles et tous ceux qui veulent œuvrer à la transformation profonde de notre société»*.

M-L D.

1. prix 9 euros
éditions :
CADTM
345 avenue de l'Observatoire
B 4000 Liège
BELGIQUE
et
Syllepse
69 rue des Rigoles,
75020 Paris
FRANCE.

2. Voir *GR 1027* (décembre 2002) page 6, l'ensemble de cette étude dans les *GR 1027 à 1038*, et dans le n°spécial *GR 1041* (mars 2004) *"Trois propositions innovantes"*.

Conte de fée

«Supposons que mon oncle d'Amérique m'ait légué une fortune de 10 milliards de francs, au sens que nous avons l'habitude de considérer. J'ai cet argent sous forme de compte en banque. Si je n'y touche pas, en quoi peut-on parler d'un enrichissement réel pour moi, ou d'une inflation pour mon pays ? Des mois, des années s'écoulent. Soudain, je m'avise de faire construire d'immenses usines de construction d'automobiles, camions et tracteurs. À cette fin, je transforme mon argent en billets de banque, j'achète terrains et bâtiments, je paie mes ouvriers, etc. Économiquement parlant, qu'y aurait-il de changé si je m'étais mis à fabriquer 10 milliards de faux billets de banque et à les utiliser de la même manière ? Absolument rien : l'affaire aurait été tout aussi saine. Escroquerie, abus de confiance ? Non pas, car si au bout de trois ou cinq ans, mes ouvriers méfiants, ou les personnes auxquelles ils les auront donnés, viennent me rapporter tous mes faux billets pour m'en demander des vrais, je suis en mesure d'y satisfaire. En vendant en effet toutes mes installations, je dois en tirer facilement 10 milliards. Ainsi je puis, à ce moment, brûler tous mes faux billets et les usines auront été construites sans argent. Il n'y a aucun paradoxe à cela : le fait d'émettre de l'argent pour la création d'entreprises ne saurait correspondre à une irrégularité économique puisque précisément l'argent en question est "gagé" par ladite entreprise. D'ailleurs, on connaît à travers tous les pays du monde le principe des sociétés de crédit.» (Albert Ducrocq)

Merci à Henri Muller de nous avoir envoyé cet extrait d'un ouvrage intitulé *Destins industriels du monde*, publié en 1951. Il illustre bien notre étude sur la monnaie (*GR* 1027 à 1035 et 1038) et au sujet de laquelle nous cherchons un diffuseur.

Nous poursuivons la publication des réflexions du groupe "La lanterne" sur le travail. Dans la partie publiée dans notre précédent numéro, nos amis rappelaient que la façon dont les sociétés considèrent le travail humain a beaucoup varié au cours de l'Histoire (chapitre I) et ils évoquaient les apports de la pensée économique et sociologique à cette évolution (chapitre II).
Ils soulèvent dans cette seconde partie la question de savoir si le travail est une réalisation pour l'humanité, comme une œuvre (chapitre III).
Abordant alors les problématiques actuelles (chapitre IV), ils donnent quelques chiffres et schémas qui illustreront également la suite de leur étude.

Fin du travail ou faim de travail ? (suite)

III. Le travail, réalisation de l'humanité ?

Travailler, c'est transformer le réel, c'est-à-dire en nier l'apparence première conformément à des règles que la nature ne prodigue pas mais que l'intelligence est seule à même d'élaborer. Transformation qui ne vaut pas seulement pour la matière, mais également pour les idées dont la diversité et l'évolution portent la marque du travail humain.
Marx souligne à quel point le travail fait corps avec l'intelligence. S'il contribue à donner à la nature la forme de nos désirs et de nos ambitions, il incite également l'homme à prendre la mesure de son pouvoir et de sa valeur. Le travail me fait passer de l'animalité à l'humanité. C'est dans le travail seul que se révèlent l'ingéniosité et les capacités humaines. Je peux évidemment considérer que le travail m'est imposé, mais il me procure tout de même une maîtrise des choses : je crée, je transforme, j'agis.
La notion philosophique de travail trouve son accomplissement chez Hegel : il ne suffit pas que l'homme ait conscience d'être un vivant parmi les vivants. Par la satisfaction de ses besoins, il ne dépasse pas la sphère de l'animalité. Il faut encore qu'il accède à la liberté comme marque propre de l'humanité. Or son statut d'homme libre doit être confirmé, reconnu par autrui. C'est ainsi que le désir de reconnaissance donne lieu à une lutte à mort entre deux consciences : l'une renonce à mettre en jeu ce par quoi il ne se différencie pas de l'animal, c'est-à-dire la vie : c'est celle du Valet. L'autre conscience, celle du Maître, n'est reconnue dans sa liberté que par une conscience "reconnaissante" qui devient sa chose, et non par un autre homme libre. Elle devient même valet du Valet, dont elle se borne à consommer les produits. De son côté, le Valet est engagé dans une activité transformatrice du monde où il se forme lui-même. À travers son aliénation, il accomplit la véritable humanité, qui se reflète dans les produits de sa création, tandis que le Maître sombre dans la consommation passive, l'inculture et l'oisiveté, c'est-à-dire retourne à ce qu'il avait d'abord nié. À la liberté purement subjective et illusoire du Maître, se substitue une liberté qui s'inscrit, qui s'incarne dans l'altérité du monde en le faisant sien.
Dans le concret, lorsque le "maître" me donne ou m'impose un travail, je suis un esclave, mais je possède dès lors un pouvoir. L'idéal, évidemment, serait de n'être dépendant de rien ni de personne, mais cela est une liberté abstraite. Comme l'a montré Hegel, travailler n'est pas seulement être aliéné aux ordres d'un autre, c'est œuvrer à la transformation de la nature, ou d'un objet, et de soi-même. J'ai entre les mains un travail qui me permet d'agir. J'échappe ainsi à la domination absolue du "maître", j'acquiers un espace de liberté. Comme le dit Sartre : *«l'élément libérateur de l'opprimé, c'est le travail.»*
De ce point de vue, le travail définit l'homme, ou tout au moins lui est propre. L'homme se réalise en travaillant. Pour Rousseau, l'humanité se construit au cours du temps, n'est pas quelque chose de "tout fait".
L'humanité de l'homme est bien innée, mais au sens de "virtuelle", potentielle. Elle existe en puissance mais n'existe définitivement, n'est "en exercice", qu'après-coup. Par exemple, l'enfant est humain, est un être doué de raison, mais il n'est pas immédiatement raisonnable.
Kant reprend cette idée d'une humanité qui n'existe pas immédiatement en acte. Il démontre que si la nature a donné à l'homme la raison, c'est qu'elle a voulu qu'il travaille parce que cette raison n'est pas immédiatement en exercice et demande des efforts.
Une société qui se satisferait dans le repos ne pourrait évoluer. (Le loisir étant ici défini comme l'absence totale d'activité : se reposer = ne rien faire). Rien ne distinguerait les bergers des animaux. L'homme resterait toujours dans l'état naturel, il ne progresserait pas.
Le travail révèlerait alors la liberté. En travaillant, en affrontant la résistance des choses (intellectuelles ou matérielles), je produis donc une œuvre qui me révèle ma propre liberté, ou tout au moins un désir de liberté. J'ai déjà pris conscience que je pouvais être libre, même si le chemin est encore long pour être totalement libre.

*

Et l'on revient à Hegel, avec l'idée que c'est par le travail que l'homme acquiert un attribut éminemment

humain : la conscience. Celui qui ne travaille pas, et qui se croit plus libre que celui qui travaille (le "maître"), qui a une vie de loisir (au sens d'oisiveté), est resté trop proche de la nature, car il ne fait rien pour se distinguer d'elle, il n'y pense même pas, puisque, passant son temps à jouir de lui-même, il ne sait même pas que la nature est problème. L'esclave, lui, se rend bien compte que la nature lui résiste, et lutte contre elle. Au bout du compte, il va s'en distinguer. Le travail n'est donc pas déshumanisant, ni abêtissant, parce qu'il ne s'oppose pas à ce qui est le plus proprement humain : l'intellect.

*

Mais le travail, tel qu'il existe dans la société capitaliste n'aliène-t-il pas le sujet de ce travail, l'ouvrier ?
Revenons à Marx lorsqu'il dit : *«Le domaine de la liberté commence là où cesse le travail».*
Le travail moderne, lié à l'émergence du capitalisme, est avant tout le travail à la chaîne, la division du travail. Or cette forme de travail est aliénante, au sens où elle dépossède l'homme de lui-même, et a pour conséquence le fait qu'il ne s'appartient plus. En effet :

• d'abord l'ouvrier qui travaille à la chaîne ne se reconnaît pas dans ce qu'il fait (si tant est qu'il fait quelque chose : il ne fait pas quelque chose mais un bout de chose) ; la chose lui est complètement extérieure.

• ensuite l'ouvrier n'est qu'une marchandise pour son patron ; en tout cas, il vend sa force de travail (marchandise) contre de l'argent (salaire), afin d'acheter des marchandises (nourriture, chaussures, livres…), dont il fera usage pour produire sa vie ; et quelqu'un d'autre que lui va en tirer profit (on dit que cette force de travail possède *une valeur d'échange*). Donc, au bout du compte, on peut dire qu'il se vend lui-même, et qu'il est considéré comme une marchandise, voire même qu'il se considère lui-même comme une marchandise !

Or, cela revient à dire que cette forme moderne du travail déshumanise l'homme.
Pour le montrer, on peut se référer :

• d'abord à l'impératif catégorique de Kant : l'homme est une fin en soi, on ne doit jamais le traiter comme une chose qui peut s'échanger contre une autre ; c'est la pire manière de déshumaniser un homme.

• ainsi qu'à Rousseau, qui affirme, dans *Le Contrat Social*, que si la liberté est ce qui, au plus haut point, caractérise l'homme et le différencie de l'animal, alors il faut dire que la forme moderne du travail déshumanise l'homme plutôt qu'elle ne l'humanise.

Tout travail n'est donc pas réalisation de l'humanité.

*

On pourrait peut-être soupçonner que la thèse selon laquelle le travail humanise l'homme, réalise son humanité, est une croyance utile à la société, ou bien une "illusion capitaliste". À l'appui de ceci, le fait que la valorisation du travail est datée historiquement de la révolution industrielle, avec l'émergence du salariat… Et aussi les économistes, tel Adam Smith, auteur de *La Richesse des Nations* : peut-être a-t-on cru que le travail avait pour l'homme une valeur en soi, parce que l'on a su démontrer que le travail est source de toute valeur.

La philosophe Hannah Arendt, dans son chapitre sur le travail dans *La Condition de l'homme moderne*, suggère que la forme de travail à travers laquelle l'homme s'humanise, est l'œuvre, qu'elle distingue du travail. Elle appuie son analyse de l'opposition entre le travail et l'œuvre en relevant l'existence d'une double étymologie dans les langues européennes :

Latin : laborare/facere.
Anglais : labor/work.
Allemand : arbeiten/werken.

Le travail est assujetti à la nécessité de satisfaire les besoins biologiques. Il exige une vie monotone et routinière, quasi animale, marquée par la continuelle répétition de l'éphémère.
Alors que l'œuvre se définit par la fabrication d'objets durables et concourt à l'édification durable d'un monde artificiel nettement séparé de la nature.

*

Le travail est pour l'individu une activité qui n'a ni début ni fin assignable parce que le travailleur ne peut jamais se rapporter au produit de son activité, comme à son œuvre. En effet, l'activité de l'ouvrier moderne présente les caractères suivants :

• l'ouvrier produit des objets dont il ignore la forme ultime. S'il la connaît, c'est de manière contingente, cette connaissance n'est pas nécessaire à l'accomplissement de sa tâche.

• les outils ne sont plus que des instruments de mécanisation du travail et H. Arendt souligne la différence essentielle qui s'installe progressivement entre outil et machine (l'outil prolonge la main qui le guide, alors que la machine utilise la main comme un moyen).

• il est impossible de distinguer clairement les moyens et les fins, alors que pour l'*homo faber* cette distinction est indiscutable.

• l'automatisation ne fait que pousser à leur terme toutes ces tendances. Dans ce mode de production, *«la distinction entre l'opération et le produit, de même que la primauté du produit sur l'opération (qui n'est qu'un moyen en vue d'une fin) n'ont plus de sens.»*

*

Ainsi, dans le monde moderne, la différence, essentielle, entre travail et œuvre tend à disparaître, l'œuvre étant résorbée dans le travail. (Ce que Marx constate lui-même à sa manière à la suite des économistes anglais : le mode de production capitaliste s'instaure sur la base de la destruction de l'artisanat et de l'organisation sociale, dont l'œuvre était le but).
L'automatisation transforme en effet la fabrication en un processus spontané, qui se fait sans l'intervention de l'homme. Ainsi, la discussion sur le machinisme se serait égarée, en cherchant à distinguer *«les bons services et les mauvais effets des machines».*
Il ne s'agit donc pas tellement de savoir si nous sommes les esclaves ou les maîtres de nos machines, mais si nos machines servent encore le monde et ses objets ou si au contraire avec le mouvement automatique de leurs processus elles n'ont pas commencé à *«dominer, voire à détruire le monde et ses objets».*
«L'époque moderne s'accompagne de la glorification théorique du travail et elle arrive en fait à transformer la société tout entière en une société de travailleurs. Le souhait se réalise donc, comme dans les contes de fées,

au moment où il ne peut que mystifier. C'est une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail, et cette société ne sait plus rien des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté. Dans cette société qui est égalitaire, car c'est ainsi que le travail fait vivre ensemble les hommes, il ne reste plus de classe, plus d'aristocratie politique ou spirituelle, qui puisse provoquer une restauration des autres facultés de l'homme. Même les présidents, les rois, les premiers ministres voient dans leurs fonctions des emplois nécessaires à la vie de la société, et, parmi les intellectuels, il ne reste plus que quelques solitaires pour considérer ce qu'ils font comme des œuvres et non comme des moyens de gagner leur vie. Ce que nous avons devant nous, c'est la perspective d'une société de travailleurs sans travail, c'est-à-dire privés de la seule activité qui leur reste. On ne peut rien imaginer de pire.»

Lorsqu'elle écrit cela en 1961, Arendt cherche à décrire en quoi l'avènement de l'automatisation pourra entraîner des bouleversements sociaux et culturels inattendus. Selon elle, l'automatisation, appliquée à nos modes de production, serait quelque chose dont on ne peut rien imaginer de pire en tant qu'elle priverait les hommes de la seule activité dont ils sont encore capables : travailler.

Elle développe cette thèse en deux temps : dans un premier temps elle énonce l'idée qu'on pourrait imaginer que l'automatisation libérerait l'homme de la nécessité ancestrale de subvenir à ses besoins vitaux par le travail. Mais elle s'empresse de montrer dans un deuxième temps ce qu'impliquerait une telle libération : alors même qu'il serait, selon ses propres paroles, libéré de l'asservissement à la nécessité du travail, l'homme serait privé de la seule activité qui lui reste, du fait de la prépondérance du travail sur toutes les autres formes d'activité dans le monde industriel contemporain.

Le propos d'Hannah Arendt devrait nous permettre de prendre conscience à notre tour du gouffre qui s'ouvre sous nos pas en lieu et place du monde paradisiaque dont nous serions tentés de rêver, celui des loisirs.

Bien avant que l'expression soit à la mode, Hannah Arendt peut apparaître, ici, comme la véritable théoricienne de "l'horreur économique". Elle perçoit que le développement sans fin de la base productive du mode de production capitaliste, loin de mener au bonheur et à la satisfaction des besoins dans une société de loisirs et de consommation, ouvrira au contraire la voie à une crise qui ne sera pas seulement une crise économique classique mais une véritable crise de la vie humaine elle-même.

IV Les problématiques

Dans son ouvrage *Condition de l'homme moderne*, Hannah Arendt écrit : *«Aristote […] refusait de donner le nom d'hommes aux membres de l'espèce humaine tant qu'ils étaient soumis à la nécessité»*. Près de vingt cinq siècles après Aristote, nous sommes en mesure d'échapper en grande partie à la nécessité de travailler (les esclaves mécaniques ont avantageusement remplacé les esclaves-hommes de l'Antiquité) mais les mécanismes économiques qui nous régissent nous maintiennent dans cette nécessité. C'est ce que Nietzsche avait déjà souligné à la fin du XIX° siècle : *«La plus laborieuse des époques, la nôtre, ne sait que faire de son labeur, de son argent, si ce n'est toujours plus d'argent, plus de labeur»*.

De nos jours, ce constat pourrait prendre la forme suivante. L'application d'un certain nombre de techniques (informatique, robotique, génétique, télécommunications, biotechnologies …) provoque, sur une production donnée, une réduction des effectifs et du temps de travail global; et, dans le même temps, prolifèrent les objets, apparaissent de nouveaux produits qui excitent le désir du consommateur et font naître de nouveaux besoins. Cette croissance sans fin (qui dévore énergies et matières premières dans des produits de plus en plus nombreux mais aux durées d'usage de plus en plus courtes) entretient un volume de travail appréciable qui, loin de diminuer depuis quelques années, semble stagner. Ce phénomène (qui tient à la nature même de notre système économique) a été annoncé, puis précisé par un certain nombre d'observateurs parmi lesquels :

• Albert Einstein, en 1932 : *«Il me semble que le vice fondamental réside dans la liberté presque illimitée du marché du travail en liaison avec les progrès extraordinaires des méthodes de production. Afin de produire ce qui est nécessaire pour subvenir aux besoins actuels, on est loin d'avoir besoin de toute la main-d'œuvre disponible, …[ce qui entraîne] une diminution du pouvoir d'achat et une asphyxie intenable de tout le circuit économique»*.

• Hannah Arendt en 1958 : *«Les loisirs de l'animal laborans ne sont consacrés qu'à la consommation, et plus on lui laisse de temps, plus ses appétits deviennent exigeants, insatiables. Ces appétits peuvent devenir plus raffinés, de sorte que la consommation ne se borne plus aux nécessités mais se concentre au contraire sur le superflu : cela ne change pas le caractère de cette société, mais implique la menace qu'éventuellement aucun objet du monde ne sera à l'abri de la consommation, de l'anéantissement par la consommation [...] Toute notre économie est devenue une économie de gaspillage dans laquelle il faut que les choses soient dévorées ou jetées presque aussi vite qu'elles apparaissent dans le monde pour que le processus lui-même ne subisse pas un arrêt catastrophique»*

• Vance Packard, journaliste américain, révèle en 1970 l'ampleur des mesures prises par les firmes industrielles pour réduire délibérément les durées d'usage et organiser le gaspillage.

• Quant au poète Bernard Noël, il insiste, en 1997, sur le caractère objectif du développement de l'économie capitaliste : *«Le marché ne connaît pas d'autres lois que celles du marché. Le capital doit croître ou périr…. L'efficacité est son unique critère, et la compétition son*

seul mouvement social…. Considérer que l'économie est le but, elle qui devrait servir, c'est accepter la transformation du social en marchandise avec pour conséquence l'effacement des valeurs humaines fondamentales d'égalité, de fraternité, de justice et même de liberté».

*

Avant d'aller plus loin, nous rappelons quelques données chiffrées relatives au travail et à l'emploi, et donnons deux schémas qui nous serviront pour examiner ensuite le mécanisme de l'échange économique.

Anne Hilde - Roland Poquet *(à suivre)*

DONNÉES CHIFFRÉES POUR LA FRANCE :

Durée annuelle du travail : 3.041 heures en 1831
1.537 heures en 1991.
En un siècle, de 1900 à nos jours, la production s'est vue multipliée par 10.
Depuis 1970, l'appareil de production tourne à 70 % de ses capacités.
Si les taux d'activité et la durée annuelle du travail étaient restés identiques à ce qu'ils étaient il y a un siècle, le niveau de chômage serait de 17 millions de personnes.
2,5 millions de personnes sont à la recherche d'un emploi (5 millions en Allemagne)
et près de 2,5 millions sont soit sorties du marché du travail,
soit en formation,
soit soumises à des contrats très précaires.
15 millions de personnes échappent à la pauvreté grâce aux différents mécanismes de protection sociale.
Actuellement, un chômeur coûte 17.500 euros par an (115.000 francs) à la collectivité.
Entre 1993 et 1998, la moitié des emplois créés ont été des emplois payés au-dessous du smic.
Et la tendance s'accentue.
Depuis 20 ans, la part des salaires dans la richesse nationale a chuté de près de 10 %.

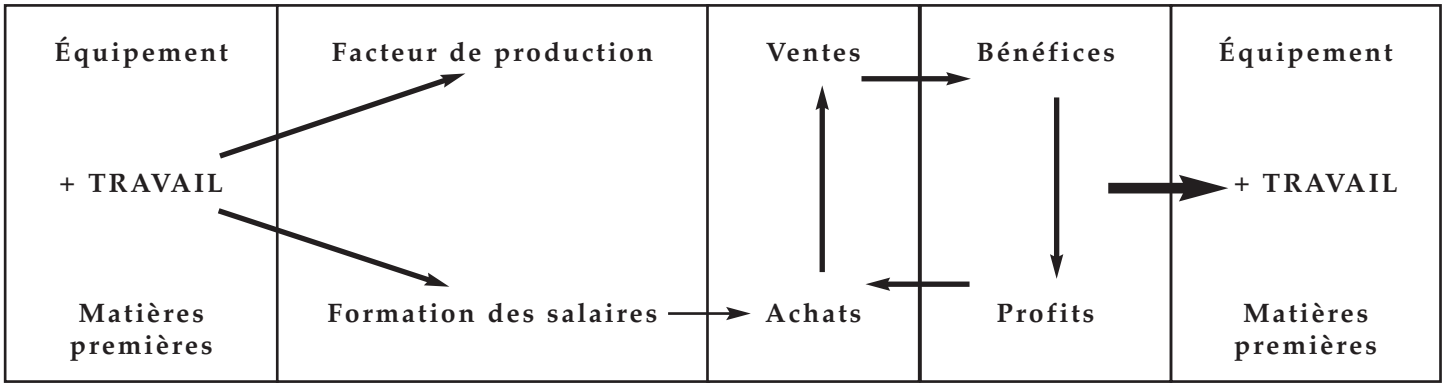

Schéma 1 : mécanisme de l'échange économique

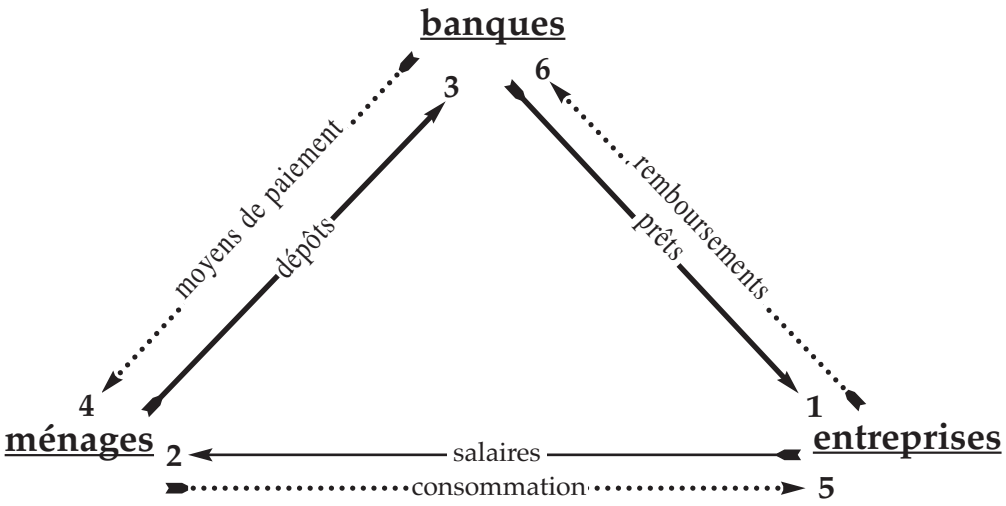

Schéma 2 : circulation de la monnaie dans l'économie

Il y avait, sous le régime hitlérien, des résistants Allemands à l'idéologie nazie, et quelques uns ont réussi à survivre. L'an dernier, à l'occasion du 60ème anniversaire de la Libération, le silence incompréhensible des historiens à leur sujet a été quelque peu brisé : *Le Monde 2* des 6-7 juin 2004 a publié trois interviews de ces "Allemands de l'ombre" qui filtraient l'appareil nazi, et la chaîne *Arte* a placé en août sous ses caméras notre Ami KARL-HEINZ GERSTNER, dont nous avons publié le dernier article envoyé de Berlin en janvier 1991 *(GR* 896, p.7).
Agé aujourd'hui de 93 ans, il est toujours notre lecteur (on le voirt sur la photo ci-contre) fidèle et convaincu, téléphonant souvent son enthousiasme et ses encouragements à continuer.
Karl a publié en 1999 l'histoire de sa vie, qui a reçu un tel succés qu'il a fallu très vite la rééditer, mais toujours en allemand. COLETTE BUGUET, qui pratique cette langue avec aisance, s'est d'autant plus enthousiamée pour ce livre qu'il lui a permis de réfléchir au terme de collaboration, sous lequel on confond trop souvent aujourd'hui, de façon stupide, ceux qui, sous l'occupation, trahissaient leur pays par intérêt, avec les résistants à l'idéologie dominante, qui se retrouvaient, par delà toute frontière, en une même aspiration à un monde solidaire. Elle nous a envoyé de Montréal les réflexions que ce livre lui a suggérées:

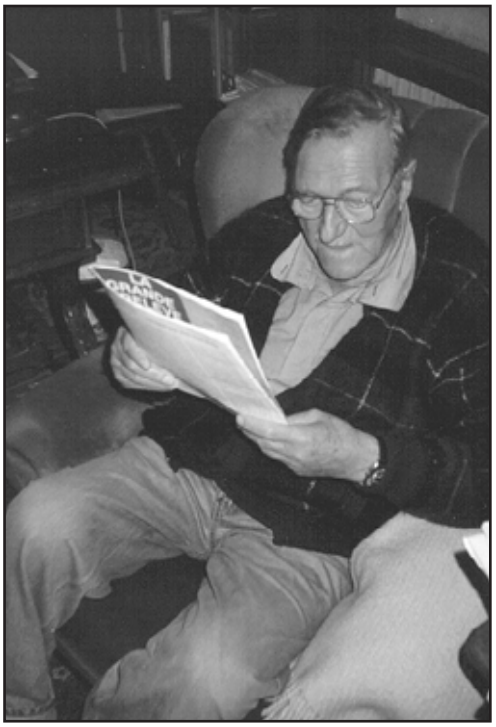

Merci Monsieur Gerstner !

par Colette Buguet-Melançon

En guise de voeux, quelques réflexions sur le témoignage passionnant que le journaliste berlinois K.-H. Gerstner livre dans son autobiographie *Sachlich, kritisch, optimistisch* [1]. Ceux qui sont convaincus *a priori* que "les hommes de bonne volonté", c'est ringard, que l'optimisme est une insulte à l'intelligence et que l'utopie est une inutile perte d'énergie, s'abstenir.
C'est avec une attention particulière que je me suis lancée dans la lecture de ce livre. Il s'agissait, en effet, de traduire sans trahir et de tenter, une fois encore, de comprendre comment le siècle dernier a pu être à la fois celui de tous les doutes et celui de tous les espoirs. Il s'agissait aussi d'apprécier l'héritage laissé par des hommes, comme Karl-Heinz Gerstner. Ceux qui ont surmonté les paradoxes par l'intelligence, par le coeur, et traversé les tempêtes (et quelles tempêtes !) en gardant le cap sur l'optimisme.
Au fil du récit, défilaient devant moi, d'abord comme un film en noir et blanc, les années de jeunesse dominées par la passion du sport, de la nature et de la camaraderie scoute. Ce temps du lycée forgeant l'homme de conviction, adepte irréductible d'un socialisme rivé sur le principe d'une économie qui assure l'égalité des chances. Ces années, de la jeunesse à l'âge mûr, éclairent les choix et les valeurs qui ont motivé les faits marquants d'une vie bousculée par quels événements ! De l'Allemagne nazie à l'expérience communiste de l'Allemagne de l'Est. La perspective n'est pas innocente et provoque les grandes questions qui assaillent tout humaniste en action : justice sociale, solidarité, démocratie. Dans le contexte imposé par l'Histoire, Gerstner a dû tenter de concilier l'inconciliable. En effet, être Allemand, athée, francophile, internationaliste et socialiste dans l'Allemagne nazie, c'était avoir tout faux en 1939. Pour cet idéaliste irréductible, pas facile de convaincre ni les uns ni les autres que sa bonne foi avait un dénominateur commun : être au service de l'homme, de la solidarité et du progrès.
Mobilisé, sa connaissance de la France et du français conduit à son affectation à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Dans les circonstances, mais il faut dire aussi pour tout Allemand, il était loin d'être évident de prouver sa dissidence du nazisme. Du reste, en dépit de son engagement social actif lors de son retour à Berlin au moment de la chute en 1945, ce socialiste devenu communiste convaincu, est néanmoins emprisonné par les Russes. Ces derniers doutent de son adhésion au marxisme et l'accusent de fascisme, jugeant suspecte sa nomination à l'ambassade à Paris. Heureusement, ses amis socialistes français, notamment Serge Tsouladzé, Jacques Duboin et Jean Maillot, par des lettres attestant de ses convictions anti-hitlériennes et de sa participation à la Résistance française, le sauvèrent de la déportation. Injuste

1. Karl-Heinz GERSTNER, *"Sachlich, kritisch, optimistisch".* Edition Ost, Berlin 1999.
*
Le titre de ce livre (= Objectif, critique, optimiste) *est repris de l'émission radio que l'auteur a animée de Berlin-Est, tous les dimanches de 1953 à 1985. Cette tribune sur l'économie et les quelque 40.000 lettres qu'elle suscita, permit de brasser doutes et espoirs, frustrations et solutions, dans cette Allemagne qui cherchait alors son salut dans le communisme.*

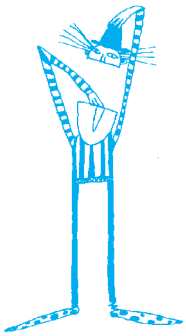

retour des choses, le travail de mise en commun des idées économiques au service d'un socialisme international avec ses amis français "Abondancistes", attira sur ceux-ci la calomnie de certains esprits superficiels, ou malintentionnés, pressés de lancer l'opprobre. Le mot qui tue est lâché : "collaboration"! Ce contresens est indigne et pervers, il jette le discrédit sur des hommes dont le mérite a été de s'élever au dessus de la barbarie de leur époque pour lancer les ponts vers un monde plus juste. Aujourd'hui, il est impardonnable de ne pas faire de distinction entre la noblesse attachée au sens premier du terme et la triste connotation dont il fut affublé entre 39 et 45. Ces insinuations ont donc mis sur le même pied les vrais "collaborateurs", les grands industriels notamment, qui profitèrent à plein de l'industrie de guerre, et les citoyens (précurseurs de l'Europe actuelle ?) qui opposaient à la barbarie, l'espoir d'un monde basé sur la justice économique et sociale.

Le rêve en action

Fort heureusement, l'optimisme est têtu. La guerre au nazisme ayant à Berlin du passé fait table rase…, la reconstruction d'un monde meilleur offrit l'occasion de le fonder sur les idées marxistes. Ce fut l'expérience tentée dans la défunte République démocratique allemande, relatée par Gerstner, à la fois acteur et témoin engagé avec l'équipe du *Berliner Zeitung*.

Le récit documenté des réformes mises en oeuvre, notamment la réforme agraire, donne la mesure des efforts déployés pour faire vivre les idées généreuses de partage social. Il nous rend d'autant plus évidentes ses désillusions engendrées par les aspirations des travailleurs au libéralisme, par la couardise du gouvernement, censé soutenir et promouvoir l'idéal communiste, par l'absence de démocratie. La plus douloureuse de ses désillusions fut, lors du XXème congrès du Parti en 1956, la remise en question de Staline, alors vénéré par des intellectuels et artistes de premier plan tels G. B Shaw, Picasso, Max Frisch et Aragon. Devant la situation, il fallait réagir. C'est par le biais de son émission dominicale hebdomadaire que l'intellectuel Gerstner analyse alors les faits, sans concession, et propose sans relâche des solutions.

Good bye Lenin !

En guise de *post-mortem* de l'aventure socialiste en RDA, Gerstner évoque l'ennui d'une vie où les chemins sont rectilignes et bétonnés, où tout est prévu et prévisible. Médecins, professeurs et autres travailleurs, rattrapés par le quotidien, ont réalisé qu'ils attendaient plus de la vie que l'assurance de la retraite et la garantie d'un deux-pièces. Impossible aujourd'hui de ne pas écouter l'appel du monde, de se conformer à des réglementations tatillonnes, parfois kafkaïennes, et de se contenter de la sécurité fonctionnaire dans un monde sans pauvres ni riches, mais monochrome et sans défis.

En revanche, l'auteur retient que l'expérience socialiste a été bénéfique aux femmes, qui y ont gagné leur émancipation.

Il souligne que la création de la RDA signifiait la fin de deux cauchemars : la guerre et le fascisme. Il offrait à l'athée un état laïque. Et puis, et surtout, même en dépit du traumatisme du XXème Congrès et de ses désillusions sur la démocratie et sur le retour de l'aspiration à la productivité, il lui reste le sentiment d'avoir été néanmoins utile. Ce n'est pas rien.

Ce trop bref aperçu d'une vie de luttes passionnées pour informer, éclairer et mettre en oeuvre une économie au service de tous, laisse le sentiment que ce genre d'engagement et de fidélité à des idéaux de jeunesse sont trop rares.

Merci Monsieur Gerstner !

À la rebelle du musée de l'Homme

Merci aussi à une autre résistante, extraordinaire par son courage et ses convictions : la sociologue **Germaine Tillion**.

Dans *"Le témoignage est un combat"*, sa biographie qu'il a publiée au Seuil en 2000, Jean Lacouture rend hommage à la terrible traversée du XXème siècle de "la rebelle du musée de l'Homme", la prisonnière des Allemands rue des Saussaies, la déportée à Ravensbrück, l'interlocutrice de Yacef Saâdi pendant la guerre d'Algérie, *«la visiteuse des camps de concentration où nos compatriotes parquaient les Algériens rebelles à nos lois, la militante d'une lutte, encore en cours, contre l'esclavage moderne»*. Il la termine ainsi : *«Pour citer Georges Charpak qu'elle admire, "ces fous agrippés à notre grosse planète qui va par les cieux" ont encore beaucoup à apprendre… D'elle, entre autres»*.

M-L D.

L'ONU a donné rendez-vous dans l'Ile Maurice, du 10 au 14 janvier, à quelque deux mille représentants de ses pays membres, dont 25 chefs d'État. Il s'agit de faire le point sur l'évolution, depuis la Conférence de la Barbade, en 1994, sur le développement durable des Petits États Insulaires en Développement (PEIDS).
Yves Pitchen nous a adressé les commentaires qu'en fait son groupe, le NOUVO LIZOUR: l'imaginaire des décideurs reste polarisée sur l'idée de développement, sans voir les dangers de cette course en avant qu'impose la logique capitaliste.

Quels enjeux, quelle finalité ?

Pourquoi si peu de publicité ou d'information au niveau mondial, sur cet événement ? Est-ce pour ne pas apporter de l'eau aux moulins de ceux qui dénoncent les multiples et successives grand-messes onusiennes qui se sont révélées vaines, remplies surtout des promesses illusoires des décideurs du monde ? Comment expliquer le fait que, depuis que ces conférences sont organisées, la vie de tous et partout sur la planète ne se soit pas améliorée et qu'on constate au contraire une aggravation indéniable dans toutes les sphères de vie ?
Les chercheurs scientifiques n'ont-ils pas établi que la grave dégradation à laquelle la Terre est confrontée, a d'une part des causes lointaines, la conquête physique par l'esclavage et la colonisation, et aussi des causes tout actuelles, le sacro-saint "développement" qui, depuis le XVIème siècle, *«met sous tutelle le monde du vivant»* ? Les initiateurs du Club de Rome n'avaient-ils pas, dès les années 60, tiré la sonnette d'alarme pour que les autorités concernées en tirent les conséquences, illico presto ? Ne disaient-ils pas déjà que : *«l'exploitation extensive du monde a atteint ses limites physiques et géographiques, les marchés sont saturés, l'accaparement des richesses est fait au profit du modèle concentrationnaire, l'épuisement des ressources naturelles et les conséquences écologiques graves sont devant nos yeux»* ? Qu'est-il advenu de ces mises en garde solennelles ? Comme si de rien n'était, on a continué à parler de ce "développement", synonyme de gaspillage et d'injustice ! Nos habitudes de suivisme et de dépendance sont-elles tellement tenaces qu'il nous est impossible de remettre en cause une vision linéaire qui en est le moteur depuis 500 ans de conquête ?
Souffrons-nous à ce point de cécité pour ne pas voir que la Planète est "au bout du rouleau" ? Que nous sommes déjà dans le mur ? Que le mode de vie des riches de l'hémisphère Nord continue à grever, sans vergogne, les rares et faibles ressources restantes ? Que les pays du Sud n'utilisent que 1/10 des ressources de la planète, alors que pour satisfaire les besoins de consommation d'un seul pays du Nord, en l'occurrence les Etats-Unis, il faudrait au bas mot les ressources de 8 planètes telle la nôtre, sans compter leur fantasme d'aller bientôt faire du tourisme sur la planète Mars ?
Ivan Illich, dans sa lucidité, avait vu juste, lui pour qui *développement* équivalait à *pauvreté planifiée.* Depuis le 24 octobre 1960, par l'alinéa 43 de sa Résolution 2626, l'ONU a adopté l'objectif d'une Aide Publique au Développement (APD) versée par chacun des pays économiquement avancés et égale à seulement 0,7% de son Produit National Brut (PNB). Mais on constate que cet *engagement* n'a jamais été tenu. Pourquoi ? Cette même Résolution a été réactualisée 40 ans plus tard, les pays riches s'engageant à nouveau par la *Déclaration du millénaire* ! Or, selon l'OCDE, en 2003 l'augmentation de l'APD était de 0,1% pour les USA, de 0,2% pour le Japon, de 0,4% pour la France ! Alors, quand est-ce que ces objectifs fixés depuis 45 ans seront atteints ? C'est le constat le plus flagrant de la défaillance de la solidarité internationale, dans le temps et dans l'espace ! L'hypocrisie des bons sentiments va-t-elle un jour faire place aux vraies mesures, aptes à répondre aux vrais enjeux ? Des masses de plus en plus nombreuses sont victimes de ce processus de paupérisation. Cette pauvreté se développe en parallèle avec le modèle de croissance et de consommation d'un monde régulé par le marché unique du Village Global, dans le cadre juridique de l'Organisation Mondiale du Commerce !

L'ONU va-t-elle encore tabler sur la soi-disant réussite économique de la République de Maurice pour faire la leçon aux pays dits sous-développés, pour leur offrir des solutions préemballées et autres avantages douteux, sous prétexte qu'ils sont parmi les plus vulnérables de la planète et qu'ils n'ont pas

d'autre choix ? Et ceci, sans que soit posée la question centrale *«À qui profite la dépendance au développement ?»* ! On va continuer à agiter le miroir aux alouettes du "développement" même s'il est maintenant fallacieusement qualifié de "durable".

Quel bel exemple la République de Maurice donne-t-elle à ses petits États frères ?

Pour cette Conférence sur les problèmes cruciaux de survie de la planète et le sort spécifique de ces petits États, …il a fallu y construire à grand frais, donc en endettant un peu plus le pays, un immense Centre de Conférences. Et puis acheter, dans des conditions discrètes, quelque 200 limousines de luxe, pour plus de 1,5 milliard de roupies, somme astronomique. Ce tableau étant enjolivé d'un vernis de Bonne Gouvernance. Ne parlons pas de toutes les gabegies qui ont cours en matière économique, car Maurice a été un docile élève des bailleurs de fonds de Bretton Woods (le FMI et la Banque mondiale). Ces derniers, en lui imposant des stratégies de "développement" *orientées vers les marchés étrangers occidentaux*, ont placé le pays dans une situation de sursis, dans tous ses secteurs économiques. Transformée en un *"net food importer[1]"* , l'île Maurice n'a plus d'autre recours, aujourd'hui, que d'importer quasiment tout ce qu'elle consomme. Une telle détérioration de ses termes de l'échange a rendu le coût de la vie horriblement prohibitif pour les masses. La philosophie dominante du système économique mondialisé se résume à ces slogans impitoyables *"adapt or perish[2]"*, *"survival of the fittest[3]"*, en prétextant un *"level playing field[4]"* pour tous les pays. Alors que cette philosophie est systématiquement démentie dans la pratique par une concurrence cruelle, une course effrénée à la productivité et une véritable guerre économique, même si on la qualifie pompeusement d'*Intelligence économique*.

1. traductions DLR : = importateur net de denrées alimentaires
2. = s'adapter ou périr
3. = la survie pour les plus aptes
4. = même terrain de jeu.

À la fin de cette Conférence Internationale, il va y avoir une *Déclaration de Maurice*. S'agira-t-il de promouvoir ce marché de dupes ? Les pauvres contribuables ont-ils une toute petite idée du genre de sauce, concoctée par leurs gouvernants sous la houlette onusienne, à laquelle ils seront immanquablement mangés ? D'ailleurs, quel contrôle démocratique peut-il y avoir sur toutes ces grandes déclarations, *avant*, *pendant*, et *après* ? Par exemple, le statu-quo qui persiste après la Conférence Mondiale de Stockholm sur le Développement social et ses Résolutions de 1995, en dit long sur l'efficacité et la détermination des gouvernants à traduire en actes les décisions votées à … grands frais !

Les organisateurs mauriciens du Sommet en question ont pris des précautions pour que la prochaine grand-messe onusienne soit dite avant même de commencer. Il règne en effet une opacité considérable sur le déroulement de la Conférence et son contenu. La société civile n'a été que très vaguement invitée à participer aux débats, et son forum a été contraint de se réunir loin du Centre de Conférences des délégations officielles. On a donc de bonnes raisons de craindre que ses recommandations ne soient pas prises en compte. Par exemple, quelques rares écologistes mauriciens ont récemment dénoncé le projet autoroutier qui va saccager la vallée de Ferney (ils sont bien obligés de se mettre en avant pour combler le déficit d'engagement socio-politique des ONG environnementales mauriciennes officielles, plus aptes à dénoncer régulièrement les mauvaises herbes que le béton). Or, même s'ils participent au forum de la société civile, ces jeunes écologistes-durables-volontaires ont été avertis par le Premier Ministre mauricien qu'aucun "dérapage" de leur part ne serait accepté. Cet avertissement signifie très clairement que la construction de l'autoroute de Ferney ne sera en aucune manière remise en question. Silence, on développe durablement !

Pour éviter sans doute aux délégations étrangères de profiter pleinement des conséquences du "développement-automobile-durable", les autorités mauriciennes ont décidé que pendant la tenue du Sommet, une partie de l'autoroute du Nord ainsi que le tronçon reliant Port-Louis aux Pailles seraient exclusivement réservés aux déplacements des délégations étrangères, quitte à ce que les mauriciens se retrouvent un peu plus longtemps coincés dans les embouteillages des heures de pointe. Nos décideurs ne pouvaient pas mieux démontrer leur manque d'imagination et leur incapacité à prendre des décisions permettant *réellement* de réguler l'anarchie du développement.

Les Nations-Unies elles-mêmes semblent vouloir noyer le poisson en organisant, en marge de ce Sommet de Port-Louis, une

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

R. Lobjeois 29 – P. Magre 8,53 – J. Mathieu 13 – E. Monier 16,11 – F. Patino 27 – Mme Prime 8,53 – Mle Reynier 2 – Mme Robier 7 – A. Rodier 2 – J. Simonet 2 – R. Brusseau 16,89 – R. Cerison 7 – G. Chauvin 8,53 – M. Delahaye 8,53 – J. Duray 7- M. Fournier 55,53- A. Frangeul 3,53 – Mme Frete 12 – Cl. Barre 20 – Ch. Bauny 13 – P. Bertrand 11 – Mme Beauchamps 2,53 – D. Erlich 13 – Ch. Bobillier 18,53 – E. Napoli 3,53 – J. Garnier 7 – R. Gesquiere 27 – R. Forget 2 – J. Auclair 10 – J. Mazière 22 – Mme Monnerat 2 – M. Prime 8,53.

Total 394,30 euros (Liste arrêtée le 24 janvier)

Merci à tous!

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

"Technologies Fair[5]*"* où sont présentées quelques prétendues avancées "technologiques" supposées améliorer les conditions de vie des insulaires (par exemple, remplacer le diesel par de l'huille de coco dans les générateurs ou les automobiles). Pourquoi ne pas évoquer plutôt la déplétion imminente des ressources énergétiques fossiles qu'aucune énergie alternative ne pourra massivement remplacer ? Matthew Simmons, un pétrolier américain très conscient de cette échéance[6], a récemment démontré que le remplacement, aux Etats-Unis, du diesel par le soja-diesel organique était impossible car il demanderait la mise sous culture de soja de la quasi totalité de la surface des États-Unis.
Beaucoup d'eau devra sans doute encore passer sous les ponts avant que l'imaginaire de tous nos politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, ne soit débarrassé de l'emprise idéologique du Développement. Les pays du Sud restent dans l'ensemble terriblement colonisés par ce paradigme. Il n'est que de voir l'empressement avec lequel les autorités thaïlandaises veulent voir le tourisme reprendre pied rapidement sur les côtes touchées par le terrible tsunami du 26 décembre dernier pour s'en rendre compte.
Et pourtant tout ne deviendrait-il pas bien plus réaliste et plus viable, si l'on se posait cette simple question : **Qu'est-ce-qui est vraiment indispensable à la vie de chacun et de tous, ici, maintenant et pour les générations futures ?**

Le Nouvo Lisour.

5. = Foire des technologies.

6. Voir *GR* 1036, octobre 1036, p. 7-9.

COURRIER DES LECTEURS

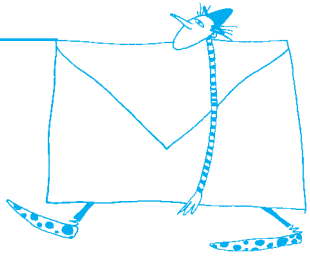

« *La GR de décembre ne m'est arrivée à Montpellier que le 28 : elle a mis plus de trois semaines…»,*

«La GR de décembre m'est arrivée à Douai le 17…»,
«La GR de janvier n'était toujours pas arrivée le 12 à Vitry-le-François. Pas encore arrivée le 17 à Boulogne, ni à Saint-Maur, dans la banlieue parisienne… »,
«Sur les dix exemplaires que vous m'expédiez, j'en ai reçu, à Paris, 2 le 14, 4 autres le 17. Quant aux 4 autres… je les attends encore…»
«Je n'ai reçu que le 15 à Chantonnay (Vendée) le numéro de janvier…»
«Je vous signale que ce 20 janvier, le N° de janvier ne m'est toujours pas parvenu à Boulogne… Que se passe-t-il ?»

RÉPONSE : Ce qui se passe, c'est que les services de distribution de la Poste marchent de plus en plus mal, en tout cas en ce qui concerne la distribution des périodiques. Nous nous adressons un exemplaire, ce qui nous permet de vérifier que le journal est expédié, au plus tard, le lendemain du dépôt au bureau de Poste voisin. Mais ensuite…? Pour mettre plus de trois semaines à parcourir les 750 km entre Le Vésinet et Montpellier, soit il se déplace à la vitesse moyenne de 1.360 mètres à l'heure, ce qui est encore trop rapide pour penser que la modernisation de la Poste a consisté à sous-traiter le transport à des escargots en CDD, soit il est arrêté en cours de route et attend dans un coin qu'un préposé soit disponible.
Pour notre part, nous avons compris, sur des exemples précédents, que lorsqu'il est envisagé de privatiser un service public, la méthode consiste, dans un premier temps, à montrer qu'il marche très mal quand il est géré par le public. Cela permet du même coup de répandre l'idée que les fonctionnaires sont des nantis qui ne f…tent rien, ne songeant qu'à défendre leurs "privilèges". Après quoi, il est évident qu'en privatisant ça ira mieux…
Les choses vont donc certainement s'arranger avec les transformations en cours. D'ailleurs nous en avons déjà eu quelques échos. Nous avons reçu une publicité de la part d'une société de routage, qui nous informait que le tarif "semi-routage" (celui qui correspond à nos envois, qui sont liés seulement par département, leur nombre étant insuffisant pour les trier aussi par rues) allait être supprimé. La Poste, qui a déjà imposé, il y a environ deux ans, de refaire la présentation des bandes d'envoi pour suivre le schéma qui lui convenait, va paraît-il nous obliger à reprendre aussi toutes les adresses pour les rendre conformes à son modèle, en particulier pour y supprimer toute ponctuation et tous les accents (il faut s'aligner sur la langue anglaise où ces nuances n'existent pas). Et nos envois devront être groupés selon ses propres codes et ses points de distribution.
Nous aurons ainsi à choisir entre sous-traiter avec une société de routage, au tarif que définira cette société, ou bien envoyer les journaux comme des lettres, sous enveloppes cachetées et au tarif "plus de 20 grammes".
La **liberté de la Presse** était considérée comme une conquête, un symbole de la démocratie. Nous avons, certes, l'obligation d'effectuer chaque mois un dépôt légal auprès de la Préfecture et un autre à la Poste, mais tout de même, la censure telle qu'elle sévissait sous Pétain, a disparu…
Et voici qu'un autre genre de restriction de cette liberté apparaît : la restriction par les tarifs, ce qui assurera mieux que tout contrôle l'exclusivité des moyens de la presse aux grands groupes tels que Hachette et Lagardère, et maintenant Rothschild, qui vient de mettre la main sur *Libération*. Les tarifs de la distribution par les NMPP ont été repris l'an dernier en leur faveur (sous prétexte que les petits titres ne sont pas "économiques" : ils coûtent relativement plus cher à distribuer), les tarifs postaux pour la presse suivent. Alors que la législation, depuis plus d'un siècle, avait veillé au contraire à ce que des tarifs spéciaux pour toute la presse facilitent cette liberté d'expression ! Voila encore un exemple qui montre comment le marché écrase la démocratie.

M-L D.

L'économie distributive, proposée par J.Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place… mais qui ne travaille pas pour lui !

EN RÉSUMÉ :

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles. Ce *"revenu social"* est versé en *"monnaie de consommation"* et permet au consommateur de choisir ses achats. Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine. Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'équipement, son extention et ses perfectionnements) revêt la forme d'un *"service social"* accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les compléte de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car

pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre !

SUGGESTIONS DE LECTURES

- **KOU, L'AHURI**
ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE**.
de Jacques Duboin Un livre plein d'humour, écrit en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.
(prix 9,90 euros franco).
- **JACQUES DUBOIN**
Extraits choisis dans son œuvre.
(prix 1 euro franco).
- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000**.
de Marie-Louise Duboin. Un roman qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie proposée et tente de montrer ce qu'elle apporte à la société. (16,70 euros franco).
- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN**.
Texte d'une conférence, rédigé par André Prime.
(3,80 euros franco).
- **ET SI ON CHANGEAIT ?**
Résumé en bande dessinée par J.Vignes-Elie.
(3,80 euros franco).
- quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple
N°972 LA FIN DE QUEL TRAVAIL ?
N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?
N°989 RETRAITES : L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION,
N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).
- Et un résumé de nos thèses, sur deux pages, était présenté dans les N°1022 à 1029.

on peut les commander au journal.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN
Directrice de la publication : *Marie-Louise DUBOIN*
Rédaction : *les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.*
Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.
Commission paritaire *N° 0408 K 83051 ·* ***ISSN :*** *0398-2076*
Graphisme : *Anne-Laure WITSCHGER, LASSERPE*
Impression : *ARTIS ·* ***Diffusion :*** *NMPP*

Adresse postale : BP 108 78115 Le Vésinet Cédex
Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04
Fax : 01 30 71 93 89
Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr
Site internet : http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/

TARIFS D'ABONNEMENT (11 N° par an)

France (régime intérieur pour la Poste) . . . . .23 euros.
abonnement de soutien : 14 euros par exemplaire en plus.
DOM . . . . . .25,10 euros.
TOM . . . . . .27,90 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux) . . . . . .27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse) . . . .27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . . .28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P- M-Orient) 27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . . .29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
par chèque bancaire
ou par CCP :
N°de compte 13 402 39 M Paris
références internationales:
IBAN : FR46 3004 1000 0113 4023 9M02 088
BIC : PSSTFRPPPAR